



Implications des proches dans les soins et services en santé mentale

Kathy Dahl, M.Sc., APPR

kathydahl.iusmm@ssss.gouv.qc.ca

Bureau de la mission universitaire IUSMM

Direction des programmes santé mentale, dépendance et itinérance

5 juin 2025

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

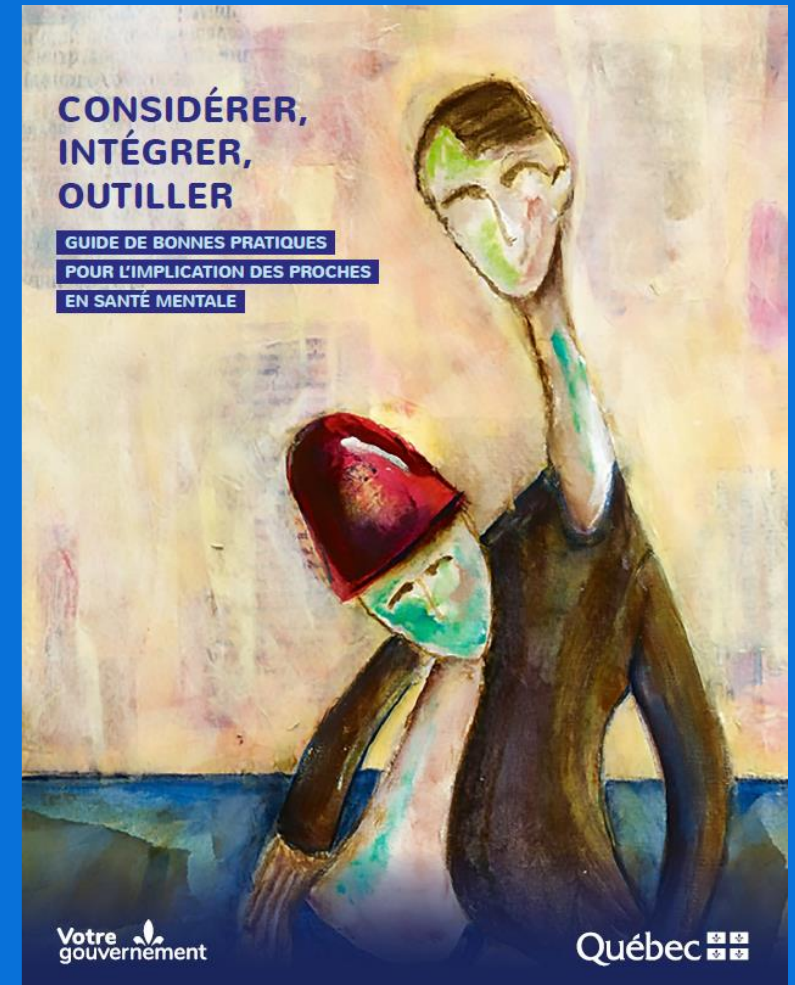
Québec 



«Les proches, ce sont ces gens qui étaient là avant et qui seront là après. »

Source: MSSS (2024). Atelier d'appropriation des bonnes pratiques pour l'implication des proches en santé mentale

Référence: Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2024). *Guide de bonnes pratiques pour l'implication des proches en santé mentale : considérer, intégrer, outiller*. Gouvernement du Québec.
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-914-10W.pdf>



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec

Terminologie

Usager

- Proche aidé
- Client
- Usager
- Résident
- Utilisateur de services
- « proche » du proche aidant
- Personne
- Personne en rétablissement
- Personne vivant avec des enjeux de...

Proche

- Proche aidant
- Aidant
- Membre de l'entourage
- Conjoint
- Enfant
- Famille
- Ami
- Voisin
- Employeur
- Collègue de travail
- ...
- Toute personne désignée par l'utilisateur comme membre de son réseau de soutien ayant une présence constante, mais dont l'implication peut être variable (soutien intensif à présence discrète)

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2024). *Guide de bonnes pratiques pour l'implication des proches en santé mentale : considérer, intégrer, outiller*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-914-10W.pdf>

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

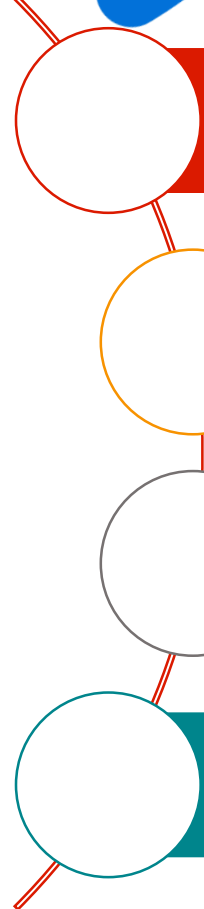
Québec





Guide de bonnes pratiques pour l'implication des proches en santé mentale : considérer, intégrer, outiller (MSSS, 2024)

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003699/>



Le statut de proche aidant reconnu par la loi et un cadre de référence

L'implication des proches est une des bonnes pratiques soutenant le rétablissement

Les proches ont des connaissances tirées de leurs expériences

La notion de proches vue de manière plus large que la famille

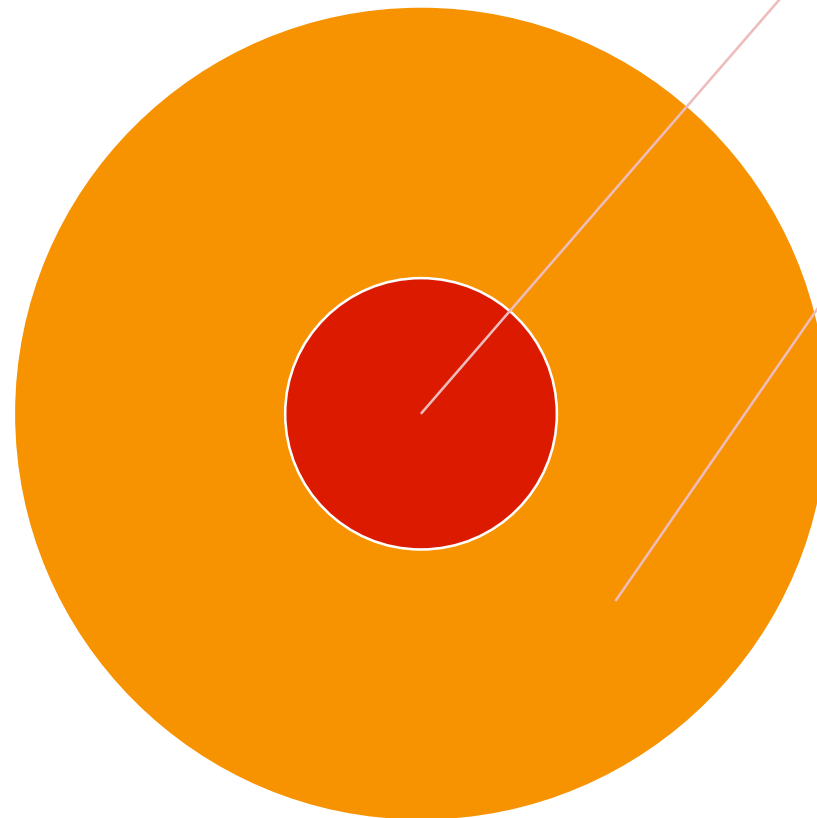
Objectifs du guide:

- Favoriser l'implication significative des proches dans le parcours de soins.
- Reconnaître leur rôle comme partenaires dans l'amélioration des services.
- Soutenir les établissements dans la mise en place de pratiques inclusives et respectueuses.

Pourquoi accompagner les bonnes pratiques pour l'implication des proches en santé mentale? (MSSS, 2024)

Soutenir la mise en oeuvre des pratiques cliniques visant à faire des proches de réels partenaires dans le processus de rétablissement des personnes ayant un trouble mental

Répondre aux préoccupations cliniques, éthiques et légales à l'égard de l'implication des proches



Outil de référence et de soutien à la pratique des intervenants

Conditions organisationnelles nécessaires à l'implantation des bonnes pratiques cliniques

Contenu du guide

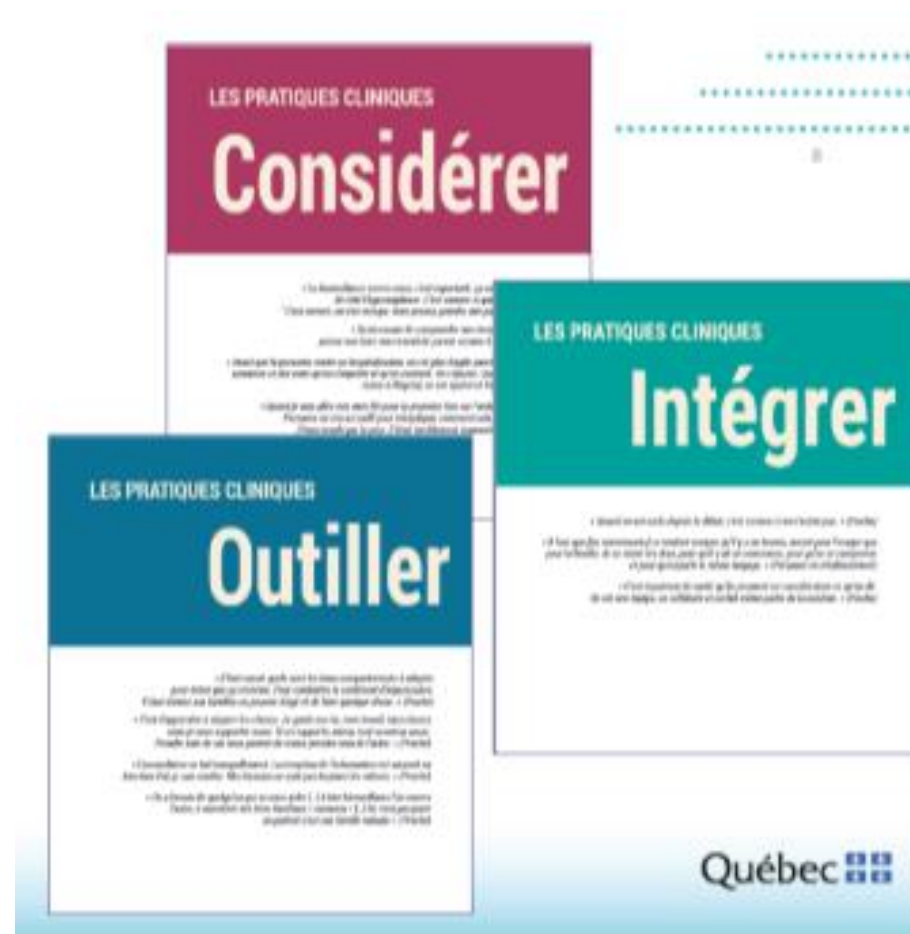
PARTIE 1- Les bases : contours théoriques de l'implication des proches.

PARTIE 2- Les pratiques cliniques : Informations, outils et fiches

PARTIE 3- Les conditions organisationnelles : 8 conditions spécifiques à mettre en place dans l'établissement pour soutenir les intervenants dans l'adoption des pratiques cliniques.

- **21 fiches thématiques:**

- Vignettes cliniques
- Pistes d'intervention
- Informations légales
- Enjeux éthiques
- Références



Source: MSSS (2024). Atelier d'appropriation des bonnes pratiques pour l'implication des proches en santé mentale

universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec



Les pratiques cliniques en 21 fiches

Considérer les proches dès les premiers contacts avec les services et **reconnaître** leur rôle, leurs émotions et leur savoir

CONSIDÉRER...

Les proches dès les premiers contacts avec les services et reconnaître leur rôle, leurs émotions et leur savoir

- Impacts de l'histoire
- Processus d'adaptation des proches
- Attitudes à privilégier
- Besoins des proches
- Épuisement chez les proches
- Proches d'âge mineur
- En cas de communication difficile

Intégrer les proches comme un réel partenaire de l'équipe de soins et de services tout en respectant la volonté de la personne

INTÉGRER...

Les proches comme un réel partenaire de l'équipe de soins et de services tout en respectant la volonté de la personne

- Décision partagée d'impliquer les proches
- Notions théoriques et légales du consentement au partage d'information
- Distinguer l'information générale de l'information confidentielle
- Réflexions éthiques
- En l'absence de consentement au partage d'informations
- En situation de crise
- À la fin d'un épisode de services
- En situation exceptionnelle
- Lors d'une transition vers les services clientèle adulte

Outiller les proches pour qu'ils aient l'information et le soutien requis pour assumer leur rôle auprès de la personne et s'adapter à la situation

OUTILLER...

Les proches pour qu'ils aient l'information et le soutien requis pour assumer leur rôle auprès de la personne et s'adapter à la situation

- Développer les connaissances des proches
- Outiller la fratrie et la famille
- Outiller les proches lors de prise de mesures légales
- Identifier des stratégies d'adaptation
- Référer vers des sources de soutien

Extrait du Guide de bonnes pratiques pour l'implication des proches en santé mentale

Section Les pratiques cliniques – Intégrer

3. Distinguer l'information générale de l'information confidentielle

La divulgation d'informations confidentielles sans le consentement de la personne peut, en plus d'aller à l'encontre des lois qui encadrent la confidentialité du dossier, avoir pour effet de porter atteinte à sa dignité, son intégrité, voire à sa sécurité. Ce préjudice peut également créer de la méfiance, voire un bris de confiance envers l'intervenant ou le système de santé. Pour limiter ces atteintes, il convient de bien départager l'information confidentielle de l'information générale. La Figure 2 présente des indications à cet effet.

Figure 2 : Distinguer l'information générale de l'information confidentielle

INFORMATION GÉNÉRALE	INFORMATION CONFIDENTIELLE
Information qui ne concerne pas la vie privée de l'individu tels que la philosophie d'intervention, les ressources disponibles, l'organisation des services dans l'établissement, les droits de l'usager, etc. Dans la mesure où le diagnostic de la personne est connu des proches, l'information générale peut concerner les manifestations d'un problème de santé ou des conseils de comportement à adopter avec les personnes ayant ce diagnostic par exemple.	Information relative à la vie privée inscrite au dossier de la personne. Même avec l'obtention de son consentement, l'intervenant doit toujours évaluer la pertinence de partager une information confidentielle à un proche, à un collègue ou à un partenaire. Pour évaluer la pertinence de communiquer une information, l'intervenant peut se poser la question suivante : est-ce que la communication de cette information est nécessaire pour que l'intervention soit réalisée de manière compétente? Sera-t-elle bénéfique pour la personne?
LE CONSENTEMENT DE LA PERSONNE <u>N'EST PAS NÉCESSAIRE</u> POUR PARTAGER CE TYPE D'INFORMATION, MAIS... SOYEZ VIGILANT : LE PARTAGE D'UNE INFORMATION GÉNÉRALE OU L'ORIENTATION D'UNE QUESTION PEUT DÉVOILER DE L'INFORMATION CONCERNANT LA VIE PRIVÉE DE LA PERSONNE. UN INTERVENANT PEUT EN TOUT TEMPS, ÉCOUTER UN PROCHE, RECEVOIR DES INFORMATIONS, LE RASSURER ET LE SOUTENIR.	LE CONSENTEMENT DE LA PERSONNE <u>EST NÉCESSAIRE</u> POUR PARTAGER CE TYPE D'INFORMATION Plusieurs exceptions à ce principe sont notamment prévues aux articles 19 et 19.0.1 de la LSSSS. Entre autres : « Un renseignement contenu au dossier d'un usager peut être communiqué, en vue de prévenir un acte de violence, dont un suicide, lorsqu'il existe un motif raisonnable de croire qu'un risque sérieux de mort ou de blessures graves menace l'usager, une autre personne ou un groupe de personnes identifiable et que la nature de la menace inspire un sentiment d'urgence. » Art. 19.0.1 de la LSSSS.

Intégrer



Pourquoi est-il essentiel d'impliquer les proches dans le processus de rétablissement d'une personne?

↑ de l'adhésion au **traitement**, du bien-être et de la qualité de vie de la personne

↓ du nombre de **rechutes** et d'hospitalisations

Prise en charge plus **rapide**: signalement rapide des signes précurseurs de rechute, demande d'aide précoce

↓ de la **comorbidité** entre les troubles mentaux et la consommation

↓ de la **détresse** psychologique des **proches**

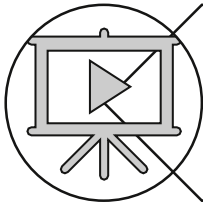
Impact + sur la **dynamique familiale** et sur la relation avec la personne

Source: MSSS (2024). Atelier d'appropriation des bonnes pratiques pour l'implication des proches en santé mentale

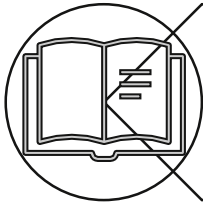
Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec 

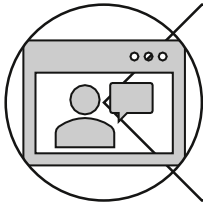
Liens vers le Guide implication des proches



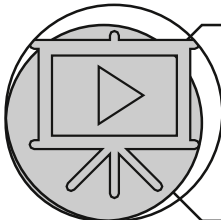
Cliquer ICI pour voir la vidéo promotionnelle (3 minutes)
<https://www.youtube.com/watch?v=YtNuCsARpa8>



Cliquer ICI pour consulter la publication <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003699/>



Cliquer ICI pour voir le webinaire de lancement du guide, mai 2024 (1h)
<https://www.youtube.com/watch?v=lrX-sh9j1J8>



Témoignage d'une proche (9:50 minutes): <https://www.youtube.com/watch?v=86tDRRw2MBE>
Témoignage d'une personne qui vit avec la schizophrénie (5:02 minutes):
<https://www.youtube.com/watch?v=clohgz8PPZI>
Témoignage d'une clinicienne (6:48 minutes): https://www.youtube.com/watch?v=_ZfyowAvvzk



Référence

- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2024). *Guide de bonnes pratiques pour l'implication des proches en santé mentale : considérer, intégrer, outiller*. Gouvernement du Québec.
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-914-10W.pdf>



CIUSSS **de l'Est-de-l'Île-de-Montréal**

www.ciusss-estmtl.gouv.qc.ca

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal*

Québec 